I. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Entreprise : Simpson Strong-Tie Company, Inc.
Adresse : 5956 W. Las Positas Blvd.
Pleasanton, CA 94588

Nom du produit : **Cartouches : SET-XP10, SET-XP22, SET-XP56, SET-XP650**
Emballage simple : SET-XP10KT: SETXP050R
SETXPR

Description du produit : Adhésif d'ancrage à haute résistance pour le béton fissuré ou non fissuré – Résine époxyde

Numéro d'urgence de 24 heures : 1-800-535-5053 **États-Unis/Canada**
1-352-323-3500 **International**
Date préparée ou révisée : Mars 2012
Remplace : Septembre 2009
Pour la fiche signalétique la plus à jour, visiter le site Web www.strongtie.com

II. COMPOSITION DU PRODUIT / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro CAS
Bisphénol A/2-(chlorométhyl) oxirane (résine époxyde)	25068-38-6
Éther de glycidyle et de butyle	2426-08-06
Silice cristalline de quartz	14808-60-7
Dioxyde de titane	1317-80-2

Les autres ingrédients sont considérés comme constituant un « secret industriel ».

III. IDENTIFICATION DES RISQUES

APERÇU GÉNÉRAL

Non corrosif.
Peut provoquer l'irritation des yeux et de la peau.
Peut causer la sensibilisation de la peau.

EFFETS POSSIBLES SUR LA SANTÉ

AIGUS

Contact avec les yeux : Peut causer l'irritation, l'enflure, le larmoiement ou la rougeur des yeux ou des lésions cornéennes.

Contact avec la peau : Irritation modérée de la peau. Peut causer la sensibilisation de la peau, se manifestant habituellement par des éruptions ou des démangeaisons.

Inhalation : Irritation modérée du nez et des voies respiratoires. Peut causer une dépression du système nerveux central se manifestant par des maux de tête, des étourdissements et des nausées.

Ingestion : Peut causer l'irritation du tractus gastro-intestinal. Peut causer une dépression du système nerveux central ou d'autres effets systémiques.

Effets systémiques : Effets sur les poumons, les yeux et la peau.

IV. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau fraîche durant au moins 15 minutes en gardant les yeux ouverts**.** Si la rougeur, la sensation de brûlure, la vision trouble ou l'enflure persiste, **CONSULTER UN MÉDECIN.**

Contact avec la peau : Enlever le produit sur la peau et immédiatement laver la partie touchée avec de l'eau savonneuse. Ne pas appliquer de produits graisseux ou d'onguents. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements avec de l'eau savonneuse avant de les porter à nouveau. Si la rougeur, la sensation de brûlure ou l'enflure persiste, CONSULTER UN MÉDECIN.

Ingestion : **ÉVITER DE PROVOQUER LE VOMISSEMENT**. Ne pas administrer quoi que ce

soit par la bouche à une personne inconsciente. Se rincer la bouche avec de l'eau et boire de petites gorgées d'eau pour se débarrasser du goût. **CONSULTER UN MÉDECIN** si le vomissement se produit spontanément. Garder la tête sous la hauteur des hanches pour empêcher l'aspiration.

Inhalation : Amener la personne dans un endroit où il y a de l'air frais. Si la personne a toujours de la difficulté à respirer, **CONSULTER UN MÉDECIN.**

V. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Méthodes d'extinction : Eau pulvérisée, dioxyde de carbone, poudre extinctrice ou mousse aqueuse.

Risques d'incendie ou d'explosion : Des produits de décomposition dangereux peuvent se produire les lorsque les matériaux se polymérisent à des températures supérieures à 260 ºC (500 ºF). S'assurer que l'écoulement n'entre pas dans les drains ou les cours d'eau.

Équipement et procédures de lutte contre les incendies : Porter un ensemble complet de vêtements de protection et un appareil respiratoire par pression autonome pour la lutte contre le feu. Isoler l'alimentation de carburant du feu. Demander au personnel autre que le personnel d'intervention d'évacuer la zone d'incendie. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les surfaces et les contenants exposés à la chaleur du feu.

VI. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles : Faire preuve de jugement lors du nettoyage d'un déversement. Si possible, obturer les fuites sans prendre de risques. Porter des vêtements de protection, des gants de protection, des protecteurs oculaires et un masque protecteur. Évacuer le personnel vers une zone sûre.

Protection de l'environnement : Construire une digue pour empêcher le déversement de se répandre et de pénétrer dans les égouts, les collecteurs d'eaux pluviales, les eaux de surface et le sol.

Méthodes de nettoyage : **Déversements mineurs** : Absorber le déversement avec une matière absorbante comme l'argile, le sable ou une autre matière non réactive. Mettre la matière absorbée dans des contenants étanches. S'assurer que les contenants sont bien fermés avant d'en disposer.

Déversements majeurs : Approcher les zones de déversement suspectes avec prudence. Construire une digue ou une tranchée pour empêcher le déversement de se répandre. Absorber le déversement avec une matière absorbante comme l'argile, le sable ou une autre matière non réactive. Mettre la matière absorbée dans des contenants étanches. S'assurer que les contenants sont bien fermés avant d'en disposer.

Information supplémentaire : Informer les autorités si le public ou l'environnement est exposé ou est susceptible d'être exposé à des risques. L'élimination doit se faire conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

VII. ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

Entreposage : Tenir à l'écart des acides, des oxydants, de la chaleur ou des flammes. Garder dans des contenants fermés dans un endroit frais, sec et bien aéré. Ne pas endommager les contenants.

Manutention : Afin d'empêcher le contact avec la peau et les yeux durant l'utilisation normale du produit, porter l'équipement de protection approprié, y compris des protecteurs oculaires. Ne pas manger, boire ou fumer en manutentionnant le produit. Bien se laver après avoir manutentionné le produit. Ne pas respirer les émanations. Manutentionner le produit dans une aire de travail bien aérée.

VIII. LIMITES D'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures de protection : Porter l'équipement de protection individuelle approprié.

Protection des yeux : Éviter le contact avec les yeux. Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques ou des lunettes de sécurité avec écrans latéraux.

Protection des mains : Porter des gants résistants aux produits chimiques comme des gants en caoutchouc nitrile, en néoprène ou en butyle.

Protection de la peau : Porter des gants résistants aux produits chimiques et d'autres vêtements de protection pour éviter le contact avec la peau.

Protection respiratoire : Aucune protection requise dans des endroits bien aérés.
Limites d'exposition :

COMPOSANT	ACGIH (VALEURS TLV)	OSHA (PEL)
Bisphénol A/2-(chlorométhyl) oxirane (résine époxyde)	N/E	N/E
Éther de glycidyle et de butyle	25 ppm	25 ppm
Silice cristalline de quartz (poussière inhalable en suspension dans l'air)	0,1 mg/m^3	0,4 mg/m^3
Dioxyde de titane (empoussiérage total)	10 mg/m^3	15 mg/m^3

IX. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique : Pâte
Couleur : Blanc
Odeur : Odeur sucrée
Pression de vapeur : Non volatile
Point d'ébullition : >260 ºC (>500 ºF)
Point de congélation : N/E
Point d'éclair : 121 ºC (250 ºF) vase ouvert
Densité relative : 1,21 à 22 ºC (72 °F)
Solubilité dans l'eau : Insoluble

X. DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable dans des conditions d'entreposage normales.
Conditions à éviter : Les produits chimiques incompatibles, la chaleur extrême et les flammes nues.
Matières à éviter : Oxydants, acides, bases organiques et amines.
Produits de décomposition dangereux : La combustion peut produire du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone, des aldéhydes et d'autres substances organiques.
Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas.

XI. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Orale aigüe (LD_{50}, rat) : Non toxique
Cutanée aigüe (LD_{50}, lapin) : N/E
Par inhalation aigüe (LC_{50}, rat) : N/E

Risque d'effets chroniques sur la santé : Le 2,2'-oxybis(oxirane) du bisphénol A a démontré une faible incidence de cancérogénicité lors d'essais biologiques de deux ans sur des souris. Cette matière a montré une activité dans des tests de mutagénicité microbienne in vitro et a produit des aberrations chromosomiques dans des cultures de cellules hépatiques de rats. Il n'y a pas eu d'activité lors des tests de mutagénicité in vivo.

XII. ÉLIMINATION DU PRODUIT

Déchets provenant de résidus ou de produits inutilisés : Ce produit n'est pas considéré comme déchet dangereux selon les critères du RCRA (40 CFR 261). L'élimination du contenant et du contenu inutilisé doit se faire conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

XIII. TRANSPORT

DOT : Non réglementé pour le transport
IATA : Non réglementé pour le transport
OMI : Non réglementé pour le transport

XIV. INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

Pays	Liste réglementaire
États-Unis	TSCA

Classification de toxicité selon EPA SARA Title III Section 312 (40 CFR 370) :
Risque d'effets aigus/chroniques sur la santé.

Composants au dessus du seuil « de minimis » selon EPA SARA Title III Section 313 (40 CFR 372) :
Aucun.

Le *Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act* (Proposition 65) de la Californie aux É.-U. :
Ce produit contient des traces infimes des produits chimiques suivants que l'État de la Californie considère comme étant des causes de cancer, de problèmes de reproduction ou d'autres problèmes de santé :

Composant	Réglementation	Concentration	Remarques
Éther de phényle et de glycidyle *	ACGIH	Trace	Carcinogène
2-(chlorométhyl)oxirane *	ACGIH	Trace	Carcinogène

***** Peut être absorbée par la peau.

XV. AUTRE INFORMATION

COTE SIMDUT

Santé	Inflammabilité	Danger physique
2	1	0

N/E – Non établi

Cette fiche signalétique (FS) a été préparée par Simpson Strong-Tie Co. conformément aux exigences d'OSHA 29 CFR Part 1910.1200. Les données contenues dans ce document sont présentées de bonne foi et considérées comme exactes en date de la préparation de cette fiche. Cette fiche signalétique vise uniquement à fournir des renseignements sur la santé, la sécurité et l'environnement. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est offerte. Les mesures de santé et de sécurité contenues dans cette fiche ne conviennent peut-être pas à tous les individus ou à toutes les situations. Il incombe à l'utilisateur d'évaluer ce produit et de l'utiliser en toute sécurité et conformément aux lois et aux règlements applicables.

© Copyright 2012 Simpson Strong-Tie Company Inc.

I. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Entreprise : Simpson Strong-Tie Company, Inc.
Adresse : 5956 W. Las Positas Blvd.
Pleasanton, CA 94588

Nom du produit : **Cartouches : SET-XP10, SET-XP22, SET-XP56, SET-XP650**
Emballage simple : SET-XP10KT: SETXP050H
SETXPH

Description du produit : Adhésif d'ancrage à haute résistance pour le béton fissuré ou non fissuré – Durcisseur époxyde

Numéro d'urgence de 24 heures : 1-800-535-5053 **États-Unis/Canada**
1-352-323-3500 **International**

Date préparée ou révisée : Mars 2012
Remplace : Septembre 2009
Pour la fiche signalétique la plus à jour, visiter le site Web www.strongtie.com

II. COMPOSITION DU PRODUIT / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro CAS
Phénol	108-95-2
Benzène-1, 3-diméthanéamine	1477-55-0
Silice cristalline de quartz	14808-60-7

Les autres ingrédients sont considérés comme constituant un « secret industriel ».

III. IDENTIFICATION DES RISQUES

APERÇU GÉNÉRAL

Corrosif.
Peut provoquer l'irritation grave des yeux et de la peau.
Peut causer la sensibilisation de la peau.
Certains composants du produit peuvent attaquer le système nerveux.

EFFETS POSSIBLES SUR LA SANTÉ

AIGUS

Contact avec les yeux : Peut causer l'irritation grave, l'enflure, le larmoiement ou la rougeur des yeux ou des lésions cornéennes. Peut causer des brûlures et des lésions tissulaires.

Contact avec la peau : Irritation grave de la peau. Peut causer des brûlures et des lésions tissulaires. Peut causer la sensibilisation de la peau, se manifestant habituellement par des éruptions ou des démangeaisons.

Inhalation : Irritation modérée du nez et des voies respiratoires. Peut causer une dépression du système nerveux central se manifestant par des maux de tête, des étourdissements et des nausées.

Ingestion : Peut causer l'irritation du tractus gastro-intestinal. Peut causer des maux de tête et des nausées. Peut causer une dépression du système nerveux central ou d'autres effets systémiques.

Effets systémiques : Effets sur les poumons, les yeux et la peau.

IV. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau fraîche durant au moins 15 minutes en gardant les yeux ouverts. Si la rougeur, la sensation de brûlure, la vision trouble ou l'enflure persiste, **CONSULTER UN MÉDECIN.**

Contact avec la peau : Enlever le produit sur la peau et immédiatement laver la partie touchée avec de l'eau savonneuse. Ne pas appliquer de produits graisseux ou d'onguents. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements avec de l'eau savonneuse avant de les porter à nouveau. Si la rougeur, la sensation de brûlure ou l'enflure persiste, **CONSULTER UN MÉDECIN.**

Ingestion : **ÉVITER DE PROVOQUER LE VOMISSEMENT**. Ne pas administrer quoi que ce

soit par la bouche à une personne inconsciente. Se rincer la bouche avec de l'eau et boire de petites gorgées d'eau pour se débarrasser du goût. **CONSULTER UN MÉDECIN** si le vomissement se produit spontanément. Garder la tête sous la hauteur des hanches pour empêcher l'aspiration.

Inhalation : Amener la personne dans un endroit où il y a de l'air frais. Si la personne a toujours de la difficulté à respirer, **CONSULTER UN MÉDECIN.**

V. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Méthodes d'extinction : Eau pulvérisée, dioxyde de carbone, poudre extinctrice, mousse, poudre de pierre à chaux.

Risques d'incendie ou d'explosion : Possibilité d'émanations irritantes et toxiques lorsque les températures sont élevées. Lors d'un incendie, le produit peut produire du monoxyde de carbone, des oxydes d'azote toxiques, de l'ammoniac et du dioxyde de carbone. L'eau peut causer la formation d'une solution aqueuse très toxique. S'assurer que l'écoulement n'entre pas dans les drains ou les cours d'eau.

Équipement et procédures de lutte contre les incendies : Porter un ensemble complet de vêtements de protection et un appareil respiratoire par pression autonome pour la lutte contre le feu. Isoler l'alimentation de carburant du feu. Demander au personnel autre que le personnel d'intervention d'évacuer la zone d'incendie.

VI. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles : Faire preuve de jugement lors du nettoyage d'un déversement. Si possible, obturer les fuites sans prendre de risques. Porter des vêtements de protection, des gants de protection, des protecteurs oculaires et un masque protecteur. Évacuer le personnel vers une zone sûre.

Protection de l'environnement : Construire une digue pour empêcher le déversement de se répandre et de pénétrer dans les égouts, les collecteurs d'eaux pluviales, les eaux de surface et le sol.

Méthodes de nettoyage : **Déversements mineurs** : Absorber le déversement avec une matière absorbante comme l'argile, le sable ou une autre matière non réactive. Mettre la matière absorbée dans des contenants étanches. S'assurer que les contenants sont bien fermés avant d'en disposer.
Déversements majeurs : Approcher les zones de déversement suspectes avec prudence. Construire une digue ou une tranchée pour empêcher le déversement de se répandre. Absorber le déversement avec une matière absorbante comme l'argile, le sable ou une autre matière non réactive. Mettre la matière absorbée dans des contenants étanches. S'assurer que les contenants sont bien fermés avant d'en disposer.

Information supplémentaire : Informer les autorités si le public ou l'environnement est exposé ou est susceptible d'être exposé à des risques. L'élimination doit se faire conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

VII. ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

Entreposage : Tenir à l'écart des acides, des oxydants, de la chaleur ou des flammes. Garder dans des contenants fermés dans un endroit frais, sec et bien aéré. Ne pas endommager les contenants.

Manutention : Afin d'empêcher le contact avec la peau et les yeux durant l'utilisation normale du produit, porter l'équipement de protection approprié, y compris des protecteurs oculaires. Ne pas manger, boire ou fumer en manutentionnant le produit. Bien se laver après avoir manutentionné le produit. Ne pas respirer les émanations. Manutentionner le produit dans une aire de travail bien aérée.

VIII. LIMITES D'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures de protection : Porter l'équipement de protection individuelle approprié.

Protection des yeux : Éviter le contact avec les yeux. Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques ou des lunettes de sécurité avec écrans latéraux.

Protection des mains : Porter des gants résistants aux produits chimiques comme des gants en caoutchouc nitrile, en néoprène ou en butyle.

Protection de la peau : Porter des gants résistants aux produits chimiques et d'autres vêtements de protection pour éviter le contact avec la peau.

Protection respiratoire : Aucune protection requise dans des endroits bien aérés.

Limites d'exposition :

COMPOSANT	ACGIH (Valeurs TLV)	OSHA (PEL)
Phénol	5 ppm	5 ppm
Benzène-1, 3-diméthanéamine	0,1 mg/m^3	0,1 mg/m^3
Silice cristalline de quartz (poussière inhalable en suspension dans l'air)	0,1 mg/m^3	0,1 mg/m^3

IX. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

État physique : Pâte
Couleur : Vert foncé
Odeur : Ammoniac
Point d'ébullition : N/E
Point de congélation : N/E
Pression de vapeur : N/E
Point d'éclair : 128 ºC (262 ºF)
Densité relative : 1,59 à 22 ºC (72 °F)
Solubilité dans l'eau : Légère

X. DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable dans des conditions d'entreposage normales.
Conditions à éviter : Les produits chimiques incompatibles, la chaleur extrême et les flammes nues.
Matières à éviter : Les oxydants et les acides.
Produits de décomposition dangereux : La combustion peut produire du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone, des oxydes d'azote et d'autres substances organiques.
Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas.

XI. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Orale aigüe (LD_{50}, rat) : Non toxique
Cutanée aigüe (LD_{50}, lapin) : Non toxique
Par inhalation aigüe (LC_{50}, rat) : N/E

Risques d'effets chroniques sur la santé : Les composants de ce produit ne figurent pas sur la liste des carcinogènes lorsque leur concentration est de 0,1 % ou moins. L'exposition répétée ou prolongée au produit peut causer une réaction allergique ou une sensibilisation de la peau à court terme.

XII. ÉLIMINATION DU PRODUIT

Déchets provenant de résidus ou de produits inutilisés : L'élimination du contenant et du contenu inutilisé doit se faire conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

XIII. TRANSPORT

DOT : **Cartouches :** Bien de consommation, ORM-D
Emballage simple : UN2735, amines, liquide, corrosif, n.s.a. (Benzène-1, 3-diméthanéamine) 8, II
IATA : UN2735, amines, liquide, corrosif, n.s.a. (Benzène-1, 3-diméthanéamine) 8, II
OMI : UN2735, amines, liquide, corrosif, n.s.a. (Benzène-1, 3-diméthanéamine) 8, II

XIV. INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

Pays	Liste réglementaire
États-Unis	TSCA

Classification de toxicité selon EPA SARA Title III Section 312 (40 CFR 370) :
Risque d'effets aigus/chroniques sur la santé.
Composants au dessus du seuil « de minimis » selon EPA SARA Title III Section 313 (40 CFR 372) :
Phénol
Le *Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act* (Proposition 65) de la Californie aux É.-U. :
Ce produit contient des traces infimes des produits chimiques suivants que l'État de la Californie considère comme étant des causes de cancer, de problèmes de reproduction ou d'autres problèmes de santé :

Composant	Réglementation	Concentration	Remarques
Noir de carbone	ACGIH	Trace	Carcinogène
Silice cristalline de quartz	ACGIH	Trace	Carcinogène

XV. AUTRE INFORMATION

COTE SIMDUT

Santé	Inflammabilité	Danger physique
3	1	0

N/E – Non établi

Cette fiche signalétique (FS) a été préparée par Simpson Strong-Tie Co. conformément aux exigences d'OSHA 29 CFR Part 1910.1200. Les données contenues dans ce document sont présentées de bonne foi et considérées comme exactes en date de la préparation de cette fiche. Cette fiche signalétique vise uniquement à fournir des renseignements sur la santé, la sécurité et l'environnement. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est offerte. Les mesures de santé et de sécurité contenues dans cette fiche ne conviennent peut-être pas à tous les individus ou à toutes les situations. Il incombe à l'utilisateur d'évaluer ce produit et de l'utiliser en toute sécurité et conformément aux lois et aux règlements applicables.

© Copyright 2012 Simpson Strong-Tie Company Inc.